

UJM Clarté

Lou Durand
Directrice
lou.durnd@gmail.com

Madeleine Boucher
Directrice Adjointe
mad.boucher@orange.fr

Thomas Simon
Directeur Adjoint
simtom98@wanadoo.fr



Projet pédagogique et de fonctionnement séjour juillet 2019

du 9 au 23 juillet 2019
Rue de la République, 03210 Arfeuilles

Lou Durand, Madeleine Boucher et Thomas Simon, ont le plaisir et la joie de vous présenter, le projet pédagogique et de fonctionnement du séjour Clarté Juillet 2019, un séjour unique et inédit pour des vacances pas comme les autres.

Au sommaire de ce document qui vous donnera les clés du séjour et de son organisation :

Avant-propos (p.3)

A- Présentation du séjour

- I-** L'association UJM Clarté et son projet éducatif (p.3)
- II-** Présentation du séjour, du centre et de l'environnement (p.4)
- III-** Présentation du public accueilli et des équipes encadrantes (p.4)
- IV-** Clarté et ses traditions, outils d'organisation et déroulement
 - L'Esprit Clarté (p.5)
 - Le chant (p.5)
 - Les parrainages (p.6)
 - La planche à mots (p.6)
 - Les pères et mères de table (p.6)
 - Demander la parole en levant la main (p.6)
 - La fête (p.7)

B- Intentions et objectifs pédagogiques

- I-** Un séjour ancré dans le développement durable, à porté éco-responsable (p.7)
- II-** Valoriser la totipotentialité de la main et du corps comme outils de création, conception et communication (p.8)
- III-** L'enfant acteur de son séjour (p.8)
- IV-** Valoriser et promouvoir le vivre ensemble (p.9)
- V-** Organisation de l'infrastructure pour permettre à l'enfant de s'épanouir tout au long du séjour en autonomie (p.10)

C- Organisation et fonctionnement du séjour

- I-** Arrivées et départs (p.10)
- II-** Journée type (p.11)
- III-** Les activités à Clarté (p.12)
 - Activités de journées (p.12)
 - Activités exceptionnelles (p.12)
 - Sécurité (p.13)
- IV-** Evaluation (p.13)
- V-** Temps de réunion (p.13)
- VI-** Temps de repos de l'animateur (p.14)
- VII-** Fiche poste - rôle de chacun (p.14)
- VIII-** Assistant sanitaire (p.15)
- IX-** Règles de vie (p.15)
 - a-** Le non négociable
 - Tabac (p.16)
 - Drogue (p.16)
 - Alcool (p.16)
 - Vols (p.16)
 - Relations sexuelles (p.16)
 - Violences verbales et physiques (p.17)
 - b-** Négociable : *des règles de vie et de fonctionnement qui garantissent la sécurité morale, physique et affective de l'enfant*
 - Permettre le respect de l'individu dans le collectif (p.17)
 - Garantir santé et hygiène de chacun (p.17)
 - Favoriser une alimentation saine et équilibrée (p.18)
 - Laïcité (p.18)
 - Place du téléphone (p.18)
 - c-** Relations (p.18)
 - Enfant/Enfant
 - Enfant/Adulte
 - Adulte/Adulte
- X-** Relations avec les parents (p.19)

ANNEXES

Avant-propos

Bonjour à tous !

Je m'appelle Lou, je suis designer textile et c'est avec joie que je prends la direction de Clarté pour ce séjour de juillet.

Je viens à Clarté depuis l'âge de 13 ans. J'y ai séjourné 3 fois en tant que colon, 7 en tant qu'animatrice et une première expérience en tant que directrice adjointe l'été dernier. J'ai grandi à Clarté, avec Clarté. J'y ai appris la tolérance, le respect, l'égalité au sein d'une structure collective, en dehors d'un cadre scolaire, dans un environnement bienveillant où chacun écoute, transmet, partage. J'ai envie que cet apprentissage de vie en collectivité, semblable à une mini société, dont j'ai pu bénéficier soit perpétué à nouveau cet été.

Je perçois l'enfant comme un futur citoyen, acteur de sa vie et de sa société. Ainsi, je souhaite insuffler à ce séjour deux grandes intentions : l'éco-citoyenneté et l'engagement de l'enfant dans le déroulé du séjour.

Au travers de mes études de designer, j'ai été sensibilisée depuis ces 10 dernières années au développement durable et à l'éco-conception : comment créer et produire en cohérence avec son environnement et l'économie locale, comment penser ses productions et actions en faveur de l'environnement. Ces problématiques que je côtoie au quotidien m'ont donné envie de penser Clarté de cette manière pour ce séjour de juillet. Je souhaite que la vie quotidienne et les activités soient pensées selon les problématiques annoncées : pouvons-nous minimiser notre impact dû à notre passage sur Arfeuilles durant deux semaines ? Pouvons-nous nous passer de l'industrie et de son prêt à l'emploi pour repenser le fonctionnement du séjour qui se présente comme une mini société ? Cette ambition engagera chacun, adultes comme enfants, à repenser sa manière de concevoir sa vie quotidienne et ses activités, en espérant que chacun reparte chez soi avec de nouveaux comportements de consommation et de production.

A- Présentation du séjour

I- L'association UJM Clarté et son projet éducatif

Lors de ce séjour, nous travaillerons pour l'UJM Clarté. L'organisateur, est une association loi 1901 fondée le 22 mars 1936, est investie dans les vacances des enfants et des jeunes depuis 1936.

Elle est dirigée par un bureau de bénévoles, dont le Président est Frédéric ANTONE.

L'association est propriétaire du centre d'Arfeuilles depuis la fin des années 1960.

Le projet pédagogique est élaboré selon le projet éducatif de l'organisateur.

Celui-ci s'articule autour de plusieurs valeurs : la socialisation, la laïcité, la tolérance mutuelle, le respect de soi et des autres, la responsabilité, l'esprit d'amitié et de la citoyenneté. Ces valeurs s'articulent autour de règles de bien vivre et de traditions qui s'intègrent au fonctionnement du séjour.

Le projet éducatif se trouve en intégralité sur www.ujmclarte.asso.fr, vous le trouverez aussi en annexe du projet pédagogique.

II- Présentation du séjour, de l'environnement et du centre

Le séjour

Le séjour se déroulera du mardi 9 au 23 juillet 2019, dans le centre de vacances UJM Clarté, situé rue de la République à Arfeuilles dans l'Allier (03120). Le centre ouvrira ses portes aux enfants dès 14h le mardi 9 juillet, les bus de convoyage arriveront entre 14h et 17h.

Le week-end de préparation débutera le samedi 6 juillet à 9h30, l'arrivée des animateurs sur le centre est prévue le vendredi 5 juillet en fin d'après-midi.

L'environnement

Le site d'Arfeuilles est un lieu magnifique et exceptionnel.

Arfeuilles, village de 688 habitants, est installé dans une cuvette au cœur de la montagne Bourbonnaise, arrosée par le Barbenan. Différents équipements sont mis à notre disposition par la municipalité, comme un immense champ en face de la colonie, mais aussi un city stade, un plan d'eau et un grand terrain de football.

Nous pouvons aussi trouver deux petites randonnées à faire avec les enfants sur la journée : la Madone, lieu-dit où se trouve la grande statue de la religieuse, à 1 km d'Arfeuilles, mais aussi la belle cascade de la Pisserotte, à 7 km où il est possible de se baigner.

La gare la plus proche est Vichy. La commune est mitoyenne de Châtelus et Saint-Pierre Laval au nord, Le Breuil à l'ouest, Saint-Nicolas des Biefs et Saint-Bonnet des Quarts à l'est, et Châtel-Montagne au sud. Lapalisse se situe à une vingtaine de kilomètres.

Le centre

Le centre possède de nombreuses infrastructures habilitées pour l'accueil du jeune public (salles d'activités, salle ping-pong, espaces en plein air...). Son site possède une organisation particulière, due à son exposition à flanc de colline. Ainsi, les dortoirs sont situés sur le haut de la colonie tandis que les infrastructures collectives sont plus en bas, proches du bâtiment administratif. La géographie du site nous oblige à une organisation rigoureuse concernant la présence avec les enfants.

— **dormir** Le centre présente 5 maisons dans lesquelles sont dissociés deux dortoirs : à l'étage, les filles, au rez-de-chaussée, les garçons. Chaque dortoir dispose de 16 couchages (dont 2 destinés aux animateurs), une salle commune et une salle de bains (2 toilettes et 3 douches).

— **manger** Le réfectoire a une capacité d'accueil de plus de 140 personnes, ainsi les repas se font en un seul service à l'exception du petit déjeuner qui est échelonné.

— **jouer et se divertir** Des lieux en intérieur et extérieur seront aménagés lors du week-end de préparation afin de proposer des espaces où l'enfant pourra s'épanouir en autonomie. A l'équipe d'animation de définir ses lieux, ses accès et ses usages.

III- Présentation du public accueilli et des équipes encadrantes

Public accueilli

Le centre accueille des enfants, garçons et filles, âgés de 6 à 17 ans.

Les enfants seront 121, 48 filles et 73 garçons. Environ deux tiers des colons sont des habitués du centre, la plupart des enfants connaissent déjà le séjour, son fonctionnement, ses traditions. L'équipe sera particulièrement attentive à l'intégration des "nouveaux".

Filles et garçons sont répartis en maison, selon leurs tranches d'âges, puis dortoirs (filles à l'étage, garçon au rez-de-chaussée) encadrés par leurs animateurs référents.

Chaque dortoir porte son nom, en voici la répartition :

	6/9 ans	9/11 ans	12/13 ans	13/14 ans	15/17 ans
Filles	Avenir	Evolution	Emancipation	Amitié	Indépendance
Garçons	Espérance	Concorde	Fraternité	Franche-Amitié	Liberté

/!/ Etant donné le déséquilibre d'inscriptions entre filles et garçons, le dortoir Fraternité sera doublé.

Accueillir un enfant en situation de handicap

Chaque enfant, de toute origine, muni d'un handicap ou non, a le droit à des vacances magiques et inoubliables. C'est pourquoi l'association et l'équipe de direction s'engagent à accepter l'inscription d'un enfant en situation de handicap, moteur mental ou sensoriel, lors des séjours organisés. Le degré d'infirmité indiquera s'il faut ou non dédier un animateur spécialisé pour accompagner l'enfant dans ses vacances. Cet été nous n'accueillerons pas de jeune présentant une forme de handicap.

Équipes d'animation et de service

Ce séjour, l'équipe d'animation est composée de :

Lou Durand, directrice, Madeleine Boucher, adjointe à la pédagogie stagiaire BAFD et Thomas Simon directeur adjoint BPJEPS, Martin Czertow assistant sanitaire (kinésithérapeute diplômé d'état), et à ce jour une équipe de 15 animateurs : Adrien, Anouk, Camille, Fanny, Juliette, Laura, Léo, Mathilde, Maxime, Maëlle, Mégane, Nathan, Renaud, Théo et Valentin.

L'équipe de service se compose de Philibert factotum, Christophe chef cuisinier, Frédéric commis de cuisine, ainsi que des agents polyvalents pour l'entretien des locaux, aide à la plonge et du service de blanchisserie.

IV- Clarté et ses traditions, outils d'organisation et déroulement

“L'Esprit Clarté”

Il s'agit de promouvoir auprès des enfants un esprit d'amitié, de tolérance mutuelle, de respect des autres et de soi-même.

A Arfeuilles un certain nombre d'habitudes et de traditions se mettent en place chaque séjour : elles contribuent à façonner “l'esprit Clarté”. En effet, grand nombre d'enfants reviennent d'année en année et reproduisent ce qu'ils ont aimé les années précédentes.

Un certain nombre d'outils sont utilisés depuis longtemps et constituent « l'histoire » du séjour. Cela se traduit par des habitudes visant à développer la rencontre, l'échange, le respect.

Le chant

Chaque matin, et ce depuis toujours, un moment de la journée est réservé au chant. Ces chants sont riches et variés, certains sont traditionnels et portent un message fort, qui

peut être engagé, espoir, partage, souvenirs, d'autres sont plus "légers" et portent des messages d'amour, bonheur, amitié.

Des carnets de chants sont mis à disposition des enfants et animateurs, libre à chacun d'en apprendre un nouveau. Animateurs, enfants et membres de la direction sont invités à présenter et animer les chants.

L'idée Chanter tous ensemble et quotidiennement des chants traditionnels.

Les objectifs Créer du lien, réunir les générations autour de chants communs, donner du sens, perpétuer l'histoire des chants.

Le lieu La scène.

Le moment Tous les matins avant le début des activités, lors des balades et randonnées.

Le parrainage

Un parrainage des plus jeunes par les plus âgés sera mis en place. Le «parrainage» est une double démarche de responsabilisation/protection, qui vise à permettre à un « grand » (de 13 à 17 ans) d'accompagner un plus jeune (le rassurer si besoin, lui présenter la colonie, son fonctionnement...) et à permettre aux plus jeunes d'entrer progressivement dans le mode de fonctionnement Clarté.

L'idée Le parrainage des plus jeunes par les plus âgés.

Les objectifs Responsabilisation des préados/ados par la bienveillance et la protection des plus jeunes. Permettre aux plus jeunes d'échanger avec les plus âgés. Permettre à un grand d'accompagner un plus jeune en nommant dès le début du séjour des binômes "parrain-filleul". Le grand pourra rassurer son binôme si besoin, lui présenter la colo et son fonctionnement...

Mise en place en début de séjour, la méthode est réservée aux animateur/trices qui le mettront en place.

Quand Au quotidien et tout au long du séjour lors de certains temps forts et activités.

La planche à mots

Située au coeur du centre, la planche à mots se présente sous la forme d'une planche dans laquelle sont plantés 150 clous numérotés. Chacun (adulte comme enfant) dispose d'un numéro et peut donc laisser un message à quelqu'un (en plantant sur le clou un petit papier) ou en recevoir. Ces « boîtes aux lettres » permettent d'instaurer un système de communication ludique et original.

Les pères et mères de table

L'idée Les « Pères et mères de tables » pour structurer les temps de repas.

Les objectifs Responsabiliser les plus jeunes par l'apprentissage des tâches quotidiennes, et les plus âgés, dans la transmission et le « prendre soin » des plus jeunes, structurer les temps de repas. Permettre à un "grand" de prendre des responsabilités et d'encadrer/guider d'autres enfants sur un moment précis.

Le lieu Au réfectoire

Le moment Pendant les repas du midi et/ou du soir (choix de l'équipe)

La mise en place Au début du séjour, puis changement des groupes tables à mi-séjour à l'aide d'un affichage dans le réfectoire qui indique "le placement" pour le repas : pères et mères de table, parrain-marraine, placement libre...

Le levé de main

L'idée Obtenir la parole et l'attention de l'assemblée en respectant la parole des autres enfants

Les objectifs Être perçu et écouté de tous, ce "lever de main" qui capte l'attention du groupe permet de s'exprimer dans le silence.

Quand A utiliser pour obtenir la parole, l'utiliser avec abus ou juste pour avoir le silence est à éviter.

Comment "put your hand up"

La fête

L'idée Un événement de fin de séjour est prévu pour chaque séjour, lors duquel les enfants présenteront leurs créations et projets des jours écoulés. Cette journée peut prendre une toute autre forme, l'équipe pédagogique est vivement encouragée à repenser cette journée exceptionnelle.

Les objectifs Valoriser la participation de l'enfant tout au long de séjour, apprendre à transmettre aux autres son histoire. Pour le bureau de l'association, cette journée est la vitrine du séjour.

Quand Dimanche 21 Juillet, de 15h à 20h.

Comment Le synopsis de la journée sera réalisé avec les enfants et l'aide des animateurs et retracera par exemple le déroulé du séjour en intégrant les créations des enfants. Une obligation : le chant qui est la plus grande des traditions de Clarté avec quatre à cinq chants qui auront été travaillés pendant le séjour dont le Chant de Clarté.

Déroulé de la journée Le centre ouvre ses portes vers 15h, à l'équipe d'animation avec les enfants d'organiser un temps fort. Vers 18h, un buffet est servi dans le réfectoire. Les visiteurs sont invités à partir vers 19h30 puis le centre ferme à 20h pour le début des veillées.

Attention : certains enfants partiront ce jour là avec leurs parents.

B- Intentions et objectifs pédagogiques

I- Un séjour ancré dans le développement durable, à porté éco-responsable

Intention	Objectifs	Moyens et actions
Un séjour ancré dans le développement durable	<ul style="list-style-type: none">- Environnement : Sensibiliser aux enjeux écologiques majeurs Redécouverte d'un lieu et de son environnement- Social : Découverte du patrimoine et de l'artisanat local- Economique : Favoriser et encourager l'économie locale	<ul style="list-style-type: none">+ repenser en amont le parcours/tri/élimination des restes de repas+ mise en place d'un système de tri et de récupération+ mise en place d'un composteur+ (pour la cuisine) favoriser l'achat et la consommation de produits locaux conditionnés en vrac, limiter les déchets plastiques+ minimiser l'achat de matériel pédagogique "consommable"

<p>Un séjour éco-responsable</p>	<p>-Objectif zéro déchet</p> <p><i>-Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme</i> -valorisation des déchets</p> <p>-Initier à de nouveaux comportements dans la vie quotidienne</p>	<p>+ mise en place d'une "récupérathèque"</p> <p>+ ateliers "seconde vie" : fabrication de papier recyclé, déco de déchets stylés, + fabrication de mobilier en matériaux de récupération</p> <p>+ sensibilisation à la substitution de produits industrialisés par du fait main</p> <p>+ privilégier le fait maison aux produits industriels</p> <p>+ ateliers goûters maison</p> <p>+ initier aux tris des déchets de l'assiette</p>
----------------------------------	--	--

II- Valoriser la totipotentialité de la main et du corps comme outils de création, conception et communication

Intention	Objectifs	Moyens et actions
<p>Valoriser la totipotentialité* de la main et du corps comme outils de création, conception et communication</p> <p><i>*tous les potentiels de la main, de ce qu'elle peut manipuler, de ce qu'elle peut associer à l'idée transformer et créer</i></p>	<p>- Eveiller l'esprit de construction</p> <p>- Développer la curiosité de la conception / fabrication</p> <p>- Amener l'enfant à découvrir, penser, manipuler la matière</p>	<p>+Fabrication de cabane</p> <p>+ Ateliers DIY (do it yourself)</p> <p>+ Fabrication petit matériel en amont d'animations</p> <p>+ Repenser le déchet en un objet (que faire des bouteilles, bouchons, conserves, rouleaux pq...)</p> <p>+Interroger sur la fabrication et conception d'un objet</p> <p>+Mettre la main à la pâte, manipuler la matière et la transformer (cuisine, plâtre, argile, ...)</p>

III- L'enfant acteur de son séjour

Intention	Objectifs	Moyens et actions
<p>L'enfant acteur de son séjour</p>	<p>- Favoriser l'autonomie dans la vie quotidienne</p> <p>- Inviter à la mise en place d'activité</p>	<p>+ Mise en place d'une journée type avec horaires et lieux</p> <p>+ Découverte du centre et de ses installations pour permettre une déambulation en autonomie</p> <p>+ Inviter à l'autonomie dans l'hygiène</p> <p>+Permettre aux enfants de réaliser des tâches de la vie quotidienne.</p> <p>+ Laisser jouer/ Donner à jouer / Faire jouer / Jouer avec</p> <p>+ Inviter l'enfant à proposer des activités lors de moments opportuns.</p> <p>+Proposer aux ados d'organiser</p>

	- Favoriser la communication et le partage	des activités pour tous +Organiser des lieux, des temps pour permettre aux enfants d'exprimer leurs envies et leurs sentiments sur le déroulement de la journée. + Favoriser la prise de parole et l'existence de l'individu dans le collectif +Réunion d'enfants et "vie de dortoir" + Invitation à la rédaction de la newsletter
--	--	--

IV- Valoriser et promouvoir le vivre ensemble

Intention

Objectifs

Moyens et actions

Valoriser et promouvoir le vivre ensemble	<p>- Permettre aux jeunes de vivre un séjour dans la bienveillance.</p> <p>- Faire que l'ensemble des enfants se rencontre.</p> <p>- Promouvoir le partage, la transmission et l'échange</p> <p>- Minimiser l'usage du téléphone portable et des réseaux sociaux</p>	<p>+ Mise en place de règles de vie + Ecouter, partager, transmettre, sourire + Travailler énormément sur la résolution de conflits. Passer par le dialogue, le calme, utiliser les mots pour calmer les ardeurs. + Les animateurs seront toujours présents pour éviter les situations d'exclusion ou de bizutage. +Veiller au respect d'autrui</p> <p>+ Organisation de grands jeux, journées à thème et veillées communes + Mettre en place plusieurs activités liées au parrainage +Favoriser la rencontre et l'échange lors des temps d'activité éclaté</p> <p>+ Mettre en place les traditions de Clarté + Mise en place de débat et discussion + Mise en place de "temps" où l'enfant puisse choisir et prendre la parole + Installation d'un moment de partage des émotions (Temps dans l'après-midi) + Laisser l'enfant exprimer ses idées et opinions</p> <p>+ Mise en place d'un système de communication ludique (planche à mots) + Sensibiliser à l'impact des réseaux sociaux sur la vie privée + Challenge des 24h sans téléphone</p>
---	--	---

V- Organisation de l'infrastructure pour permettre à l'enfant de s'épanouir tout au long du séjour en autonomie.

Je pense qu'il est important de ne pas se figer sur le modèle réducteur : l'animateur propose/ l'enfant participe. Les enfants sont vivement invités à prendre des initiatives, à devenir acteur de leur séjour.

L'animateur fait découvrir de nouvelles possibilités d'activités, de nouveaux axes de recherche, il amène l'enfant à découvrir ce qui l'entoure et donc le sociabiliser afin qu'il se tourne vers son environnement en le comprenant. Il favorise aussi le développement de l'autonomie à travers le jeu et les principes des "Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec et faire jouer" en laissant à disposition des jeux de sociétés, livres...

Il sera donc intéressant de se pencher sur la question de l'aménagement de coins permanents et de la "libre circulation" lors des temps libre dans des coins établis. Ces espaces pourront servir de repères à l'enfant qui aura à sa guise la possibilité de venir s'isoler en toute sécurité, ou au contraire participer avec d'autres camarades à un jeu commun.

Dans l'optique de l'enfant acteur de son séjour, différents lieux, dans les salles d'activités ou en extérieur peuvent être aménagés :

- La Plastithèque : dédié au bricolage manuel et aux arts plastiques.
- La Ludothèque : espace de jeux de société en auto-gestion, mise en place d'un code visuel (pastilles de couleur) qui permettra à l'enfant de savoir s'il peut sortir ou non de l'espace avec le jeu (notamment pour des parties de jeux de cartes dans les dortoirs)
- La Sportothèque : espace dédié au rangement des jeux de plein-air.
- La Bibliothèque : espace de lecture aménagé avec des canapés. Une collection de bandes-dessinées, romans, manga sont laissés à disposition des enfants.
- Peneke ou tente : espace ombragé en extérieur

Cette liste, non-exhaustive, peut être modifiée en fonction des choix et des débats qui auront lieu avec l'équipe pédagogique, lors du week-end de préparation. Chacun de ses lieux seront accompagnés d'une fiche de règle de vie pour que ces lieux autogérés restent rangés et propres tout au long du séjour.

Des fiches d'activités et démarches de pratiques seront à la disposition des animateurs sur le séjour. L'équipe de direction aidera les animateurs, lors de la préparation du séjour (en amont et pendant le week-end de préparation), à établir un programme d'activités riche et varié.

C- Organisation et fonctionnement du séjour

I- Arrivées et départs

Les arrivées et départs des enfants se font soit individuellement, soit en convoi.

Individuellement, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Les bus de convoi viennent du sud et du nord de la France. Un premier bus part de Paris et se rend sans arrêt à Arfeuilles. Le second, au départ de Toulon, fait étape à Marseille, Mornas et Lyon pour prendre les enfants sur l'itinéraire. A l'aller, le bus de Paris arrive aux environs de 14h au centre, le bus du sud aux alentours de 16h.

L'après-midi de l'arrivée sera réservée à l'accueil des enfants. Quand tous seront arrivés, ils découvriront tous ensemble la répartition dans leurs dortoirs.

Le jour du départ, mardi 23 juillet, le bus du sud partira à 8h30 du centre, le bus de Paris vers 11h. Nous nous réunirons tous pour entonner le chant des Adieux avant de partir.

II- Journée type

Les horaires indiqués ci-dessous ne sont que des propositions et seront soumis à l'approbation de l'équipe d'animation et l'équipe de service.

L'organisation globale et collective d'une journée type (ci-dessous) est à penser en dehors de journées particulières : l'accueil, le départ et les campings (une à deux nuits selon les tranches d'âge).

Horaires	Lieux (indicatifs)	Activité
7h30 - 9h	Dortoir	Réveils échelonnés
8h - 9h15	Réfectoire Salle d'éveil	Petit-déjeuner Petits jeux calmes, lecture
9h - 9h45	Dortoirs	Toilette, brossage des dents Rangement du dortoir
9h45 - 10h15	Scène	Chant
10h15 - 11h45	Divers	Activités éclatées
11h45 - midi 15	Scène / Réfectoire	Rangement Lavage des mains
midi 15 - 13h30	Réfectoire	Déjeuner <i>placement libre ou pères et mères de table</i>
13h30 - 14h	Dortoirs	Temps calme
14h - 15h30	Divers Ext. colo ou salle anim	Temps libre (<i>en dehors des dortoirs</i>) Réunion oclm (3x30mn) (<i>organisation chant et lendemain matin</i>)
15h30 - 17h	Divers	Activités
17h - 17h30	Divers	Goûter Vie de dortoir (Ce petit temps après le goûter sera le moment où les enfants pourront s'exprimer dans leur groupe : proposition de jeux aux animateurs, impressions de la journée, débats, réflexions, règlement des conflits si nécessaire, etc...)
17h30 - 18h45	Dortoirs	Douches, rangement, relations avec les familles. Temps libre
18h45 - 20h	Réfectoire	Dîner <i>placement libre ou pères et mères de table</i>

20h	Divers	Début des veillées
20h45 21h00 21h15 21h45 22h15	Dortoirs	Coucher Espérance/Avenir Coucher Concorde/Evolution Coucher Frater/ Frater Coucher Franche-am/Amitié Fin de veillée et coucher, Liberté/Indép , extinction des feux à 22h45
23h - 23h45	Salle de réunion	Réunion

Il est important que le fonctionnement et le rythme de la journée type soit connu, approuvé et respecté par chaque membre de l'équipe. L'animateur devra présenter et expliquer cette journée type en précisant les autorisations et interdictions qu'elle induit dès le début du séjour à son groupe.

La prise de repères forts dès le début du séjour facilite la détente, les déplacements, l'autonomie de l'enfant pour la suite de ses vacances.

III- Les activités à Clarté

Une journée à Clarté est divisée en plusieurs temps de vie quotidienne et d'activités. Les activités prennent différentes formes selon le moment de la journée.

Il n'y a pas d'activité dominante sur le centre. Sa situation permet aussi une multitude d'activités extérieures, dans ces murs ou en dehors grâce à des randonnées, des grands jeux, de la pêche, des balades à la découverte de la nature, etc.

Les activités du matin dites "éclatées" sont une multitude d'activités proposées à tous les enfants, favorisant échanges et partages entre toutes tranches d'âges. Ici, l'animateur est libre de proposer des ateliers manuels, expression, sportifs ou artistiques. La constitution de l'équipe d'animation a aussi été faite dans ce sens. Le profil de chacun permettra de proposer des activités variées. Ces activités peuvent se mener sur une ou plusieurs matinées. Une sensibilisation sera réalisée au petit déjeuner afin que chacun puisse s'habiller en fonction de l'animation désirée.

Les activités de l'après-midi se réalisent en extérieur ou en intérieur, par dortoirs, maison, dortoirs de parrainage ou tous ensemble lors des journées à thème ou grands jeux. Les activités devront être adaptées aux groupes et aux conditions météorologiques afin de garantir plaisir mais aussi sécurité physique, affective et moral de tous.

Les veillées se déroulent après le dîner, son temps de déroulement s'adapte à la tranche d'âge concernée. En extérieur ou intérieur, la veillée se doit être paisible, stimulante pour l'imaginaire, éveillant l'esprit de songeries ; un retour au calme est indispensable après chacune de ses soirées animées afin que chacun puisse s'endormir en toute sérénité. Des veillées communes à toute la colonie peuvent être mise en place à plusieurs reprises pendant le séjour.

Journées à thème et grands jeux sont deux grands temps d'animations qui viendront ponctuer le séjour. Ils réunissent toute la colonie et plongent enfants et animateurs dans un nouvel univers le temps d'une journée ou d'une après-midi. Ces deux moments seront pensés et organisés avec toute l'équipe pendant le week-end de préparation.

Des activités exceptionnelles viendront aussi ponctuer le séjour une à deux nuitées de **camping** (selon la tranche d'âge) suite à **une randonnée** permettront aux enfants de découvrir ou redécouvrir **des activités en plein air** comme l'accrobranche, le canoë, visite de ferme pédagogique, piscine, kayak, paddle, tir à l'arc etc.

Chaque projet d'activité se devra de découler du projet pédagogique et d'être pratiqué suivant les réglementations en vigueur. Afin que chacun puisse trouver son bonheur dans le panel d'activité, l'animateur veillera à écouter et solliciter son groupe d'enfant pour que chacun puisse participer au programme d'animations.

Sécurité Avant chaque activité quelle qu'elle soit, le matériel doit être adapté au public et l'âge de celui-ci. Il est essentiel de vérifier la sécurité à l'intérieur et aux alentours de sa pratique, en expliquant consciencieusement le fonctionnement et s'assurer que chaque jeune est en capacité de savoir ou pouvoir s'équiper, rappeler aux jeunes les consignes de sécurité et s'assurer qu'elles sont bien acquises et comprises. Les sorties du centre devront être sécurisées par un port du gilet jaune par chaque animateurs et quelques enfants du groupe afin d'être visualisé par les automobilistes. Il est impératif de passer au bureau de direction afin de signaler une sortie de groupe d'enfants. **Ayez le réflexe systématique : gourde, crème, casquette, baskets !**

IV- Evaluation

La notion d'évaluation est présente en permanence afin de pouvoir progresser.

Les réunions en milieu et fin de journée ont pour but de faire un retour sur ce qui s'est passé la veille et de préparer les jours suivants. Faites de façon formelles ou informelles, elles permettent d'analyser les points forts et les points faibles dans un souci d'amélioration de soi, de l'équipe et de sa technique. Ces moments d'échanges et partages sont aussi à faire avec les enfants pour que tous puissions nous adapter à leurs désirs et besoins, afin que chacun passe de superbes vacances.

D'autres évaluations sont faites auprès des animateurs qu'ils soient diplômés, stagiaires ou non diplômés. Cela permet de pouvoir s'exprimer, donner la parole à tous, notamment pour les stagiaires qui peuvent faire un point sur leur ressenti et leur évolution. Ces évaluations se feront avec l'un des membres de direction.

L'évaluation n'est pas là pour sanctionner mais bien pour se remettre en question, prendre conscience des qualités et des défauts dans une intention de progression. Des outils d'évaluations sont établies afin de pouvoir faciliter le procédé. Elles auront plusieurs critères établis selon la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (Jeunesse et Sports), l'association et l'équipe de direction.

V- Temps de réunion

La réunion de midi OCLM a pour but de permettre à chaque animateur d'avoir une demi-heure de pause effective dans sa journée. Elle se fera à l'extérieur. La veille, chacun s'inscrira sur une tranche horaire définie et un roulement s'effectuera sur une heure et demie. Les objectifs de cette réunion est le bilan de la matinée passée et l'organisation de la matinée du lendemain, le tout autour d'un café et sans les enfants. Elles seront un temps de relation privilégié où chaque animateur pourra communiquer avec l'équipe de direction sans empiéter sur son précieux temps de sommeil.

Les réunions du soir se dérouleront avec les animateurs de toutes les maisons. Elles se feront dans la salle de réunion.

Un roulement sera mis en place pour que les enfants ne soient jamais seuls dans les dortoirs. Une réunion type s'organise autour de trois temps :

- le point collectif : chacun peut y prendre la parole en son nom pour exprimer un ressenti, une information au collectif. Il ne durera pas de plus de 10 min et ne sera pas un résumé de la journée qu'on vient de vivre.
 - la descente d'informations : pour les jours suivants ou pour réguler, l'équipe de direction proposera un temps rapide et organisé.
 - le préparation de la journée du lendemain : en grand groupe pour les temps collectifs (synthèse de ce qu'il s'est dit le midi), en dortoirs ou maison pour les autres activités. Le Directeur ou un Directeur-adjoint seront présents afin d'aider l'équipe d'animation (conseils techniques, aide logistique...).
- La réunion du soir n'excède pas 45mn, un quart d'heure en début de réunion sera dédiée aux animateurs afin qu'ils puissent se retrouver et échanger sur leur journée.

En plus de ces réunions quotidiennes, trois rencontres seront organisées avec chaque maison et leurs référents.

Une pendant le week-end de préparation pour établir des objectifs opérationnels de mise en œuvre du projet pédagogique. Une seconde en milieu de séjour pour évaluer et trouver des outils d'amélioration de cette mise en œuvre. La dernière en fin de séjour pour évaluer et effectuer un bilan.

Ces différentes réunions seront animées par leur directeur ou ses adjoints.

VI- Temps de repos de l'animateur

L'animateur bénéficiera d'un temps de repos hebdomadaire d'une journée. Son jour de congé débutera à la suite de sa ronde (dès qu'il sera relayé par un animateur qui sort de réunion) et prendra fin pour le début de la réunion.

Ce congé sera en dehors de la colonie afin que l'animateur puisse pleinement se reposer.

VII- Fiche poste - rôle de chacun

L'animateur :

- Gère son groupe d'enfants
- Met en place des activités adaptées à son public
- Veille à la sécurité physique morale et affective des enfants
- Adopte un comportement correct et adapté
- Est respectueux envers son équipe, les enfants et le matériel
- Doit motiver les enfants et son équipe et se doit donc de s'impliquer en étant motivant
- Doit savoir se remettre en question et accepter la critique

L'adjoint à la pédagogie :

- Gère son équipe
- Veille à la sécurité
- Accompagne le directeur et les animateurs durant le séjour
- Accompagne les stagiaires BAFA dans leur formation d'animateur
- Est disponible et à l'écoute des besoins des animateurs et du

L'assistant sanitaire :

- Veille à la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Est disponible, à l'écoute et répond aux besoins des enfants
- Fait remonter les informations à la direction
- Assure le suivi sanitaire des enfants
- Sensibilise aux addictions et comportements à risques
- Sensibilise aux rapports sexuels à risque (auprès des ados)

Le directeur :

- Est le responsable légal du centre
- Accompagne les adjoints et les animateurs durant le séjour
- Est disponible et à l'écoute des besoins de son équipe
- N'est pas une figure d'autorité mais une aide et un soutien pour son équipe

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - directeur - Observe le bon déroulement des activités et de la vie quotidienne - Est médiateur et gère les conflits - Aide à la mise en place des projets - Assure la relation entre les différents services | <ul style="list-style-type: none"> - Gère la structure et son budget - Est garant du projet pédagogique et de ses valeurs - Assure la relation entre les différents services - Assure le bon déroulement de la journée - Rend compte à sa hiérarchie sous forme de bilans (nombre d'enfants, évaluation, activités,...) |
|---|--|

L'enfant :

- S'implique dans le séjour et la vie quotidienne de la structure.
- Respecte le règlement, ses camarades et les adultes.
- S'épanouit et s'amuse.

VIII- Assistant sanitaire et infirmerie

Lors de ce séjour Martin, kinésithérapeute diplômé d'état, sera l'assistant sanitaire. Il délivrera les traitements médicamenteux, soignera les éventuels bobos, et amènera les enfants chez le médecin si nécessaire. Il fait parti intégrante de l'équipe de direction et est le référent santé du centre sous l'autorité du directeur.

Ses fonctions plus en détails :

- Il administre les traitements prescrits aux enfants et en assure le suivi.
- Il traite et soigne les incidents mineurs qui ne nécessitant pas un avis médical.
- Il accueille les enfants n'ayant la possibilité de réaliser une activité par souci de santé et l'invite à s'allonger et se reposer dans un des lits dédiés à la "quarantaine"
- Il peut proposer des actions de sensibilisation sur la santé, l'alimentation, les risques et les addictions...
- Il fait le lien avec les personnes chargées de la santé de l'enfant dans le respect des procédures mises en place. Il accompagne si besoin un enfant à l'hôpital ou chez le médecin.
- Il est à l'écoute et accompagne les enfants d'une manière générale, et plus particulièrement, ceux présentant des difficultés.
- Il veille à la bonne intégration des enfants en situation de handicap.
- Il représente pour l'enfant un repère sûr et sécurisant.
- Il signale à l'équipe tout incident susceptible d'impacter la santé des enfants.
- Il assure un rôle formateur vis-à-vis des autres membres de l'équipe pédagogique (animateurs comme direction).
- Il peut participer aux animations et à la vie quotidienne mais doit pouvoir s'absenter pour assurer ses fonctions de soins.

Il accueillera les enfants à l'infirmerie lors des temps libre, au retour des activités, avant et après les repas, et restera joignable 24/24h 7/7h afin de répondre aux maux des enfants et animateurs. *Lors de ses jours de congé, Lou (ou Thomas) se chargera d'attribuer les traitements et de mener les enfants chez le médecin.*

IX- Règles de vie

Les règles de vie liées au fonctionnement global seront données dès l'arrivée des enfants. Les enfants ne seront en aucun cas décisionnaires sur les modifications de celles-ci. L'équipe d'animation pourra toutefois en discuter l'utilité et la mise en œuvre. Les

animateurs se montreront attentifs et feront remonter à l'équipe d'éventuelles demandes.

Les règles de vie relevant de la vie du dortoir seront établies par les animateurs avec leur groupe d'enfants. Le groupe « dortoir » sera l'instance capable de modifier ces dernières. L'animateur accompagnera et régulera la mise en œuvre de ses règles. Les règles de vie seront évidemment différentes en fonction de l'âge des enfants et s'adapteront aux besoins et attentes du groupe.

Cependant les règles de vie (dans leur globalité, collective et de dortoirs) devront s'inscrire dans le cadre imposé par l'association et la direction, dans le respect de la loi. Certains points ne seront pas négociables et acceptés par l'équipe d'encadrement (service et animation).

Le non négociable

ces règles sont applicables pour les enfants comme pour les adultes

— **Tabac** : L'usage est interdit dans l'enceinte du centre et lors des activités. Pour les enfants l'usage en est interdit, les parents et colons ont été avisés qu'en cas de transgression de l'interdit (cf règlement intérieur de Clarté).

— **Drogue** : La consommation est interdite par la loi, le séjour est sous cette même législation. Il ne sera pas toléré.

Tout animateur ou personnel utilisant une drogue illicite serait immédiatement mis à pied et renvoyé. Un signalement sera effectué auprès de D.D.C.S.P de la Jeunesse et sports et de la gendarmerie.

En ce qui concerne l'utilisation de drogue illicite au niveau des enfants, celle-ci sera confisquée et détruite en sa présence, en l'accord avec l'association l'enfant sera renvoyé, les parents ou responsables légaux seront avisés. Il n'est pas possible de ne pas considérer les cas de récidives, l'âge et la responsabilité de l'enfant.

— **Alcool** : Utilisation prohibée et sans aucune distinction de lieu ou d'âge.

La consommation d'alcool est strictement interdite dans les locaux du centre à quelque heure que ce soit.

— **Vols** : S'il est précisé dans le trousseau adressé aux parents qu'il n'est pas conseillé d'apporter d'objets de valeur, nous savons d'ores et déjà que la plupart des enfants apportera un téléphone portable, si ce n'est plus (consoles, tablettes, ordinateurs, enceintes...). Afin d'éviter tout problème de vol, nous comptons mettre en place différents dispositifs afin d'inciter l'enfant à confier son portable aux adultes. Cela suppose au préalable une sensibilisation de l'enfant sur le rôle plus ou moins néfaste que peut jouer son téléphone sur son séjour. Cela implique ensuite que le jeune aura toujours la possibilité de déposer son portable au bureau de la direction s'il craint que celui-ci ne lui soit volé. Nous invitons également les animateurs à instaurer les mêmes dispositifs incitatifs au sein de leur dortoir (la journée sans portable, la boîte à portable, etc...). Le vol sera sanctionné par un renvoi de l'enfant chez ses parents.

— Relations sexuelles :

- **Enfants** : Les 15/17 ans sont les seuls concernés aux yeux de la loi. Malgré leur majorité sexuelle, ils seront informés que le séjour et sa collectivité n'est pas le meilleur endroit pour des relations sexuelles. L'assistant sanitaire sera à l'écoute du couple, des préservatifs seront à l'infirmerie.

En aucun cas le flirt ne doit perturber le fonctionnement des activités.

- **Adultes** : Les animateurs sont sur le site pour travailler et aucun flirt ou plus ne doit perturber le bon fonctionnement du Centre.

Il est rappelé que le moindre flirt, entre un mineur (même de plus de 15 ans) et un animateur mineur ou non, qui a donc un lien d'autorité avec, est punissable aussi bien au plan moral que pénal, Il s'agit d'un délit pouvant être puni d'une peine de prison. La direction ainsi que l'association signaleront, avec la plus grande sévérité, à la DDSCP et la gendarmerie le moindre écart pendant le séjour.

— **Violences physiques et affectives** : Accueillir chacun d'entre nous dans un climat de joie et de bonheur ne peut se faire que si nous écartons la violence du séjour que l'on souhaite exceptionnel. Cette violence peut prendre plusieurs formes : individuelle ou collective ; physique morale ou affective, entre enfants entre adultes ou entre un adulte et un enfant, ... L'animateur se doit d'être attentif à toutes les formes de violences auxquelles il peut être confronté, et d'anticiper leurs dérives. Ainsi le cas d'un enfant humilié par le reste de son dortoir doit susciter la réaction de l'animateur/trice, il devra être à l'écoute de l'enfant ostracisé, et intervenir auprès du ou des enfants « bourreaux » . Il faut prendre en compte dans cette intervention la personnalité et le rôle de chacun. Le dialogue reste la meilleure façon de prévenir la violence durable entre les enfants.

Négociable : mise en place de règles de vie et de fonctionnement qui garantissent la sécurité morale, physique et affective de l'enfant

— **Permettre le respect de l'individu dans le collectif**

Chaque animateur veillera à prendre en compte chaque enfant de manière individuelle. Cette écoute individuelle peut passer par de petites choses simples (lecture individuelle, prise en compte d'un besoin de sieste, non obligation de participation à un jeu...). En offrant des repères clairs en début de séjour l'animateur permettra à l'enfant :

- De respecter les autres et de se respecter soi
- D'exprimer ses envies et besoins individuels au collectif
- De se déplacer et agir librement
- D'avoir accès à des jeux collectifs ou individuels
- D'avoir des espaces de liberté qui facilitent la prise d'initiatives
- D'avoir des espaces de solitude, de tranquillité

Une sensibilisation aux droits à l'image et au respect de l'intimité sera faite en début de séjour notamment par rapport aux réseaux sociaux Facebook, Instagram, Snapchat ... et à la diffusion de photos sur internet.

— **Garantir santé et hygiène de chacun**

L'animateur avec l'aide de l'assistant sanitaire sera attentif pour :

- Permettre aux enfants d'être propre à chaque moment de la journée
- Permettre aux enfants d'être en bonne santé pendant le séjour

Pour cela il accompagnera l'enfant et l'encouragera à l'autonomie en fonction de son âge

- A la toilette (douche, brossage des dents) le matin
- Au lavage de mains avant et après le repas
- Au brossage des dents après chaque repas
- A la douche après les activités avant le repas du soir (ou au réveil si les pré-ado/ado le souhaitent)

Il veillera au changement régulier du linge (notamment après la douche).

Il veillera à ce que le dortoir et plus particulièrement l'espace intime de chacun (lit et placard) soit propre tout au long du séjour.

Il proposera des activités qui tiennent compte des capacités et de l'état de fatigue des enfants.

L'assistant sanitaire assurera les soins des petites blessures et la distribution des médicaments pour les enfants qui ont une prescription médicale.

— Favoriser une alimentation saine et équilibrée

Le rôle de l'animateur est de veiller à ce que chacun mange à sa faim, goûte à tout sans forcer l'enfant à manger.

L'équipe d'encadrement veillera à ce que chacun ait trois repas complets et équilibrés par jour. Des repas "spéciaux" de type végétariens ponctueront le séjour, ils permettront aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs des moyens de substituer les protéines animales.

La dérive du grignotage dans les dortoirs est à surveiller et modérer dans la limite du raisonnable (un jeune ne peut faire d'un paquet de chips son repas!). Des fruits seront mis à disposition en libre-service dans le réfectoire en cas de faim ou de coup de mou.

+ Les repas sont des temps d'échanges privilégiés. Un animateur est présent à chaque table et veille au bon déroulement du repas.

— Laïcité

La laïcité garantit la liberté de conscience de tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire, d'exprimer ses convictions, dans le respect de celles d'autrui.

Toutefois, il est important de ne pas oublier que nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles. Le port de signes ou tenues par lesquels les enfants manifestent ostensiblement leur appartenance religieuse est interdite, dans le respect de la laïcité et de la neutralité des établissements de la République.

Nous tenons également à rappeler que dans un même souci d'équité, les plats proposés par notre chef ne pourront pas être remplacés. Les enfants et animateurs concernés par ce souci d'équité, recevront toutefois les calories et nutriments nécessaires au bon déroulement de leurs séjours.

— **Place du téléphone** : L'utilisation du téléphone portable n'est pas interdite mais l'équipe réfléchira à une règle qui garantira le bon déroulement des activités et la possibilité pour chacun d'appeler sa famille (ou autres).

Relations adultes – enfants : favoriser le respect, permettre la rencontre et l'épanouissement

Enfants → Enfants :

Tous les enfants présents sur le séjour sont encouragés à faire preuve d'un esprit de camaraderie. Tous sont là pour passer des vacances, s'amuser, se détendre et se reposer. Il n'y a pas de place pour des chamailleries ou autres divergences pendant le séjour. Les plus grands seront responsabilisés face aux plus petits, les plus petits auront donc un parrain ou une marraine dans la colonie. Les enfants doivent faire preuve de respect, de solidarité et de bienveillance envers leurs camarades petits ou grands.

Enfants → Enfants : mixité

Nous sommes d'accord pour favoriser la mixité la plupart du temps, que ce soit à table, durant les activités ou les temps libres. Mais conformément à notre objectif de protection

physique, morale et affective de l'enfant, la mixité est interdite au moment des douches et la nuit.

Si la mixité est une richesse pour une colonie de vacances, elle devient encombrante lorsqu'elle ne s'accompagne pas d'une certaine pudeur nécessaire. C'est pourquoi nous demandons aux animateurs de veiller à ce que cette mixité ne soit pas vécue de manière trop imposante, en d'autres termes, que la frontière du respect de la pudeur imposée par la vie en collectivité ne soit pas franchie. En effet, le centre accueille autant d'adolescents que d'enfants, il est donc attendu une attitude adaptée de la part des premiers devant leurs benjamins. De plus, il en va de la sécurité affective de certains de leurs camarades.

Enfants → Adultes :

Les adultes et les enfants doivent avoir une relation de respect et de confiance dans un sens comme dans l'autre. Si des consignes de sécurité, de vie quotidienne sont données par un animateur, les enfants doivent écouter et appliquer ces différentes consignes. Les enfants ont tout à fait le droit de poser des questions sur les raisons impliquant ces consignes et l'adulte devra argumenter sa prise de décision.

Adultes → Adultes :

Chaque membre de l'équipe d'animation sera vigilant à la cohérence et à la crédibilité de l'ensemble. Il s'interdit donc de contredire les actions de ses collègues en présence d'un enfant. De même, l'équipe de direction s'interdit toute critique ou remarque négative devant l'enfant.

Le respect du travail fourni par chacun (équipe de service et animation) est incontournable.

X- Relations avec les parents

L'équipe d'animation favorisera l'utilisation du courrier par rapport au téléphone (encouragement, mise à disposition de matériel lors des temps calmes, activité « carte postales », aide à l'écriture et relecture, vente de timbres si besoin, etc.).

Les mails destinés aux enfants de la part de leur famille seront communiqués via la planche à mots. La rédaction de mails par les enfants, depuis l'un des ordinateurs des membres de direction est envisageable, l'adresse mail du séjour est juillet2019@ujmclarte.asso.fr.

Quotidiennement, une newsletter sera réalisé par un des membres de direction et envoyé aux parents afin qu'ils soient informés de la vie du séjour. Les animateurs sont vivement encouragés à faire rédiger par leurs groupes des billets qui seront intégrés à ces courriers.

Colis et courriers sont livrés chaque jours ouvrés, l'animateur se chargera de porter les colis aux dortoirs et veillera à ce que les denrées reçues soient partagées.

Annexe :

PSAADRAFRA

Le PSAADRAFRA est un acronyme mnémotechnique qui vous permettra de penser et organiser votre activité du début à la fin, n'hésitez pas à travailler avec et de vous y référer ;

Préparation Qui va participer ? Où ? Quand ? Quels sont les objectifs ? Il y a t'il un thème ? Quel type de jeu ? Quel matériel ? Quelle météo ? Quelle répartition des rôles ?

Sensibilisation Création d'un scénario pour susciter l'intérêt chez les futurs joueurs.

Aménagement Organisation de l'espace et du temps juste avant l'animation.

Accueil Prise en charge des joueurs. Explication claire des règles et du respect à adopter.

Déroulement Animation proprement dite.

Rythme Maintenir l'ambiance, veiller à ce que personne ne s'ennuie.

Animation Adaptation, improvisation, réaction.

Fin Phase finale, fin du jeu clairement indiquée, avec un retour au calme. Désignation éventuelle d'un vainqueur...

Rangement Les enfants peuvent être impliqués ou non, il s'agit de déterminer quels lieux/matériels vont pouvoir être réutilisés et de ne rien laisser traîner inutilement.

Analyse Quels ont été les problèmes ? Comment améliorer l'animation pour une prochaine fois ?

Fiche d'activité

- JEU
- GRAND JEU
- VEILLÉE COMMUNE

- ACTIVITÉ DU MATIN
 - manuelle
 - sportive
 - expression
 - extérieur

TRANCHE D'ÂGE :

Mini : ans
Max : ans

NOMBRE D'ENFANTS :

Mini : - Max :

DUREE DE L'ACTIVITE :

Mini : Max :

LIEU DE L'ACTIVITE :

DIFFICULTE : Aucune. Petite. Moyenne. Grande.

OBJECTIF(S) :

-
-
-

DEROULEMENT :

MOYEN(S) NECESSAIRE(S) (MATERIEL, HUMAIN ET FINANCIER) :

-
-
-
-
-
-

VARIANTE(S) POSSIBLE(S) :

RÔLE DE L'ANIMATEUR :

AMÉNAGEMENTS (LIEUX, TERRAIN JEU, SURFACE OCCUPÉE...)

--

REMARQUE(S) ET OBSERVATION(S) EVENTUELLE(S) :